



Communiqué de presse

Mercredi 15 décembre 2021

Aéroports de Lannion – Côte de Granit Rose et Saint-Brieuc Armor : vers une stratégie aéroportuaire commune

Le Département des Côtes d'Armor, Saint-Brieuc Armor Agglomération et Lannion-Trégor Communauté annoncent ce jour le lancement d'un travail pour l'établissement d'une stratégie aéroportuaire commune entre l'aéroport de Saint-Brieuc Armor et de Lannion – Côte de Granit Rose. Dans ce cadre, le vice-président du Conseil départemental délégué aux Infrastructures et aux mobilités douces, André COËNT, a été élu à la tête des deux syndicats aéroportuaires avec pour objectif de piloter ce travail de reconfiguration de la desserte aéroportuaire costarmoricaine.

Depuis plusieurs années, la desserte aéroportuaire bretonne est en reconfiguration globale avec un renforcement des pôles de Brest et Rennes et une perte de vitesse des aéroports dits « de proximité ». Ce phénomène s'est notamment manifesté en Côtes d'Armor par la suppression de vols commerciaux réguliers. Dans le contexte d'effondrement du trafic aérien post-covid et de la loi *Climat et Résilience*, la reconfiguration de la desserte aéroportuaire costarmoricaine et le développement d'alternatives au transport aérien sur ces infrastructures sont nécessaires.

Développer des synergies entre les deux structures

Dès 2019, une étude a mis en exergue la nécessité de travailler à des mutualisations et complémentarités entre les deux plateformes aéroportuaires. En ce sens, les parties prenantes annoncent le lancement d'un travail d'établissement d'une stratégie aéroportuaire commune. Pour cela, une nouvelle étude va être lancée afin de déterminer si le projet d'un aéroport unique pour les Côtes d'Armor est envisageable. Celui-ci sera composé de deux pistes (Lannion et Saint-Brieuc) et permettra la pleine exploitation des complémentarités des deux plateformes.

Conforter ces infrastructures en développant de nouveaux usages

Les aéroports de Saint-Brieuc Armor et Lannion Côte de Granit-Rose répondent encore aujourd'hui à des besoins stratégiques essentiels pour le territoire notamment pour l'activité de nombreuses entreprises locales. Il n'en demeure pas moins que la seule activité du transport aérien n'est plus en mesure d'assurer la viabilité de long terme de ces aéroports. Il s'agit donc d'intégrer à la nouvelle stratégie aéroportuaire commune le développement d'activités alternatives au transport aérien telles que la réparation aéroportuaire, l'activité liée aux drones, le déploiement de panneaux photovoltaïque...